

DOSSIER

DE

Sigs DeRo-Becker

DE

L'ÉTAT

512

[illegible]

17. avril 1909

Prière de remettre aux
Employés de M^r L
Le Roy. Les 3 aquarelles
de M^r Becker. et un
Portrait de Billoir

Victor De Pro

37 avenue Louise

17 avril 1909

5124/9

MUSÉES ROY. D'HISTOIRE NATURE &
DE SCIENCE NÉCESSAIRE

ENTRÉE & REGISTRE

17 AVR 1909

Sous le n°

Monsieur

Je ne puis qu'accepter
la décision du Ministre et
de la Commission
quelque étonnée et peiné
que j'en fusse.

Comme c'était le
desir formel de mon
Père de léguer au Musée
les portraits de Vander Haert
je les lui laisserai donc
et ferai reprendre
aujourd'hui même par
les soins de M^r Le Prox
les quatre autres œuvres.

Je conserverai un
souvenir cruel de ce

refus qui est une offense
pour la mémoire de mon
Père, en quittant ce
pays où toute une carrière
d'artiste de valeur n'est
pas même appréciée et
où cependant la dernière
pensée fut encore de
laisser à la ville
natale ces 2 belles
œuvres.

En vous priant
de communiquer ma
lettre à la Commission
agréz Monsieur mes
salutations distinguées
J^{rs} Victor De Pro

37 avenue Louise.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

Bruxelles, le 13 - 4 - 1909

SECRÉTARIAT.

N^o 5115/27

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur FS

Signature le 14

Copié le 14

Retour le 15

Expédié le 16 3-09

Exercice 19

Loi du Article

Allocation

Crédit au

Liquidation

Disponibles

Chapitre No

Prévision

Crédit au

Liquidation

Disponibles

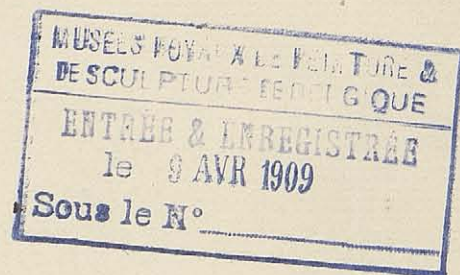
Monsieur,
Comme suite à nos communications
précédentes, nous avons l'honneur
de vous faire connaître que
monsieur le ministre des sciences et
des arts a accepté notre
Collège à accepter les deux
portraits de Van der Haerdt, les
ouvrages seront exposés prochainement
dans la galerie du musée.
Le ministre se rallie
à notre avis défavorable en
ce qui concerne le portrait par
Brillevin. Nous supposons que
monsieur le baron Descamps
vous aura fait connaître par
son département qu'il n'y
avait pas lieu à son avis
d'accepter les aquarelles de
M^r votre Père. Les deux
administrations tiennent donc les
œuvres de M^r Becker à votre
disposition.
Ceci l. D. vous remercions à nouveau
de vos intentions généreuses et vous
salue
Le Président

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 2 avril 1909.

N° 32760.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.



ANNEXE

Messieurs,

SOMMAIRE :

J'ai l'honneur de vous faire connaître que vous êtes autorisés à accepter le don fait par M^e Victor De Ro, née Becker, de deux portraits par Van der Haert, et je vous prie de prendre les mesures nécessaires pour que ces ouvrages soient exposés dans les galeries du Musée.

Je me rallie à votre avis défavorable, en ce qui concerne le portrait par Billoin, offert également par M^e De Ro. J'estime qu'il n'y a pas lieu non plus d'accepter les aquarelles de son père.

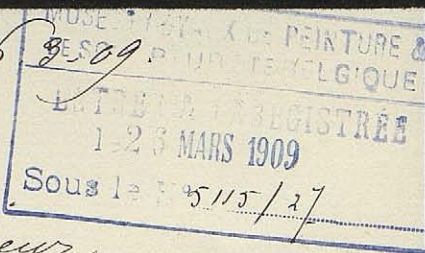
Cette affaire a été traitée dans votre lettre du 22 mars 1909, n° 5115/27.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des
Musées royaux de peinture et de sculpture.

Bruxelles 26



Monsieur

5124/6

En réponse à votre
lettre du 20 mars n° 5115/27
Je m'empresse de vous
dire que je crois qu'il
y a eu erreur de la part
de la Commission, ou je
me suis mal exprimé
Je ne demandais pas
à ce qu'elle fit l'acquisi-
tion des portraits de
Van der Haert et Pillon
que j'ai eu l'honneur
de lui soumettre, mais

Je la priais de vouloir
bien les accepter comme
don au nom de mon
père Mr Becker

Pour les trois aquarelles
de celui-ci, je vais
selon votre avis prévenir
Mr le baron Descamps de
mon intention de les
offrir également au
Musée afin de les y
voir exposées bientôt

Agreez Monsieur l'adla-
nce de ma considération
la plus distinguée

Y^{rs} Victor De Ro
37 avenue Louise

19. 3



Monsieur

En réponse à votre
lettre du 17 courant, j'ai
l'honneur de vous informer
que mon père M^r Léon
Peecker artiste peintre
est mort le 27 janvier de
cette année

J'espère que les
formalités pour l'ac-
ceptation de cette donation
ne seront plus trop

longues. car devant
quitter le pays pro-
chainement Je Lerais
beaucoup de voir la
terminer cette affaire
et de voir réalisé le désir
de mon père et le mien

Prenez Monsieur mes
salutations les plus
distinguées

J^{eu} Victor De Pro

37 Avenue Louise

Expedie le 5/115/27
24/3-09

17 - 3 - vy

Madame

En réponse à votre communication du 26 fév-
~~naissant~~ l'honneur de vous faire connaître
que la Com. N. des Sciences a émis un
avis favorable à l'acceptation des
deux portraits de Vous des Hautes mais
qu'elle ne croit pas pouvoir accepter le
portrait de Billon. Nota que ce qui concerne
les œuvres de M. Becker, le Collège
ne peut s'en mettre d'avis qu'après avoir été
de la question par l'intermédiaire le Ministre
des Sciences et des Arts, d'artiste n'étant
pas mort depuis dix ans. En conséquence
vous vous priez de vouloir bien aviser
M. le Baron Descamps de votre intention
d'offrir les trois aquarelles de M. Becker
aux Musées Royaux.

La Com. N. vous soit le plus grand qu'
l'adoption des intentions de vos intentions
généreuses et ~~l'offre~~^{vous} vous prie de croire
à la reconnaissance de tout notre Collège
Veuillez

Le Secr.

P. G.

Le Pr. des
af

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N^o

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur F. G.
Signature le 23
Copié le 23
Retour le 24
Expédié le 24

La C. D. n'avait pas à statuer
avant d'être saisie ^{par vous} de la
question.

Exercice 19

Loi du Article

Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
Disponible	

Chapitre N^o

Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
Disponible	

Bruxelles, le 16 - 3 - 1909

Monsieur le Ministre

Vous avez l'honneur de vous
faire connaître par votre copie
d'une lettre ~~transmise~~ envoyée
à notre Collège par M^{me}
Vie Victor de Ro. En ce
qui concerne les œuvres de
Brieker notre Collège C. D.
n'avait pas à statuer l'archiviste
n'ayant pas mail depuis
dix ans. M^{me} de Ro a
donc été priée de vouloir
vous en dire de son
désir d'offrir trois aquarelles
de son père au musée. En
ce qui concerne le portrait de
Brillouin la C. D. notre Collège
a émis un avis favorable.
Elle ; la C. D. par contre a
accepté les deux portraits de
Van der Haert.

Verille ~~agréé~~
Verille

Le secr. Le Pr^s.
F. G. af

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRÉTARIAT.
N^o 5117/27
ANNEXE

Bruxelles, le 2. 3. 1929

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur FJ
Signature le 18
Copié le 18
Retour le 19 -
Expédié le 20 mars 1929

Monsieur

J'ai l'honneur de vous adresser
l'expédition de votre lettre du 26 février,
les ~~recettes~~ recettes qui ont été déposées
par vos soins dans les locaux
de l'administration des musées
seront examinées par la C. D.
dans sa prochaine séance.

Recevez moi. — l'assurance

T. G.

Exercice 19	
Loi du	Article
Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	
Chapitre	
No	
Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

Bruxelles. 26. février 1909 ^{5124/1}

MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE &
DE SCULPTURE DE BELGIQUE

LETRE REÇUE ET ENREGISTRÉE

1^{er} MARS 1909

Sous le N^o 5115/27

Messieurs

Mon père M.
Léon Peckier, mort
tout récemment, ayant
manifesté le désir que
plusieurs tableaux d'artiste
de valeur soient légués au
Musée de Bruxelles, je
m'empresse, pour me
conformer à sa volonté
de soumettre à votre
appréciation éclairée
le tableau et dessins
suivants:

(1.) Charles Billon

Portrait de femme peint vers 1862 (omb.)

2. Portrait de M^r V. B. avec
trois crayons.

Signé: Vander Haert 1841.

3. Portrait de femme du même
interrompu par la mort de
l'artiste.

De plus, désirant vivement
que le nom de mon père
figure au Musée je
vous prie d'accepter éga-
lement l'offre que je lui
fais des trois aquarelles
suivantes:

1^o. Deux fantaisies en
pendants intitulées

(Sortie de Bal / aquarelles

2^o. Un bal dans l'herbe
(aquarelle)

En donnant à ma
démarche la suite que
j'espère, vous honorerez
Messieurs, la mémoire de
Mon Père, que vous avez
tout connu et me
donneriez la satisfaction
d'un devoir accompli
grâce à votre aimable
intervention

Veuillez recevoir, Messieurs,
l'expression de mes sentiments
les plus distingués

J^{me} Victor De Ro
mè Berthe Beecker
34 avenue Louise Bruxelles